

**MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ISO 9001
Procédure Groupe - Sylviculture durable chez EGGER**

Codification : VRG229
Révision : 05

Sylviculture durable chez EGGER

Chez EGGER, la sylviculture durable est une priorité absolue. Ce principe est également bien ancré dans notre philosophie d'entreprise. Pour la fabrication de ses produits dérivés du bois, EGGER utilise exclusivement des bois d'éclaircie et des sous-produits de grande qualité provenant de scieries, ainsi que du bois adapté issu du recyclage. La livraison et l'utilisation de bois issu d'ateliers situés à proximité est une priorité. Il est ainsi possible de raccourcir les temps de livraison. EGGER a créé ainsi un circuit fermé allant du matériel brut au produit final lequel contribue de la sorte à participer activement à la protection de nos forêts.

Pour la provenance du bois non certifiée, il est un principe de EGGER d'exclure les sources suivantes:

1. Bois récolté illégalement;
2. Bois issu de régions dans lesquelles des droits traditionnels ou des droits civiques fondamentaux ne sont pas respectés;
3. Bois en provenance de forêts non certifiées à forte valeur de préservation;
4. Bois provenant d'arbres génétiquement modifiés;
5. Bois issu de forêts transformées en plantations ou à utilisation non forestière.
6. Bois ne répondant pas aux conventions fondamentales de l'OIT comme décrit dans la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi

Nous sommes conscients de nos responsabilités en ce qui concerne l'exploitation des forêts et veillons au respect de l'environnement. Dans le cadre de la chaîne de contrôle « Chain of custody », nous sommes certifiés selon les règlements de "Forest Stewardship Council ®" (FSC ®, FSC-C017963) et „Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes“ (PEFC), en fonction du type de bois disponible.

- FSC COC certificate: **SGSCH-COC-110039**
- FSC CW certificate: **SGSCH-CW-110039**
- PEFC COC certificate: **CH17/0386**

Selon la directive bois de l'UE EUTR VO(EU) 995/2010, les sites EGGER d'Europe ne sont pas considérés comme responsables de la première mise sur le marché du bois, et s'approvisionnent exclusivement dans la région auprès de fournisseurs contrôlés ayant justifié de la légalité du bois conformément au principe de diligence raisonnable.



Walter Schiegl
Direction technique et industrielle Groupe



Bertram Cramer
Direction Achat bois Groupe

Responsable :	Reiter Bruno	Date :	30.06.2017
Rédigé par :	Götz Jörg	Date :	30.06.2017
Validé par :	Zwingmann Werner	Date :	30.06.2017